

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e de recherche en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2023**

Le président de l'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e de recherche en centre d'expérimentation animale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2023 :

Monsieur DIMARCQ Noel, directeur de recherche de classe exceptionnelle , président, Centre national de la recherche scientifique, Nice.

Madame CHAKRABANDHU Krittalak, IGR, vice-présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Monsieur BRUNET Frédéric, IGR Hors Classe, expert, Ens Lyon, Lyon.

Madame HUEBER Anne-Odile, directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe , Centre national de la recherche scientifique, Nice.

Monsieur ORANGE Francois, IGR, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame VOGT Catherine, IGR Hors Classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Madame DUNYS MESMIN Julie, IGR, suppléante, Polytech, Sophia-Antipolis.

Monsieur NICOLAS Jean-Baptiste, IGR, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Nice* le *26/01/2023*  
Pour le Président de l'Université Côte d'Azur

La responsable du Pôle Administration et Personnel

*Myriam Ouel*